Accompagnant Éducatif et Social – Diplôme d'État (DE AES)

- L'Accompagnant Educatif et Social réalise une intervention de proximité visant à **compenser les conséquences d'un handicap ou d'un manque d'autonomie**, quelle qu'en soit la nature.
- Il **prend en compte les difficultés de la personne** pour lui permettre d'être actrice de son projet de vie.
- Il **accompagne dans les actes de la vie quotidienne**, les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

IFP ATLANTIQUE propose cette formation au **DEAES** sur **12 mois et/ou 18 mois en alternance**, (sous réserve d'un effectif minimum de 8 personnes).

Modalités d'accès

Consultez **ici** le processus d'admission.

Objectifs

A l'issue de leur formation au **DEAES**, les apprenants devront être en capacité :

- d'accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne ;
- d'accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'accompagner à la vie sociale et relationnelle de la personne ;
- de se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention ;
- de travailler en équipe pluriprofessionnelle, de gérer les risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

Public concerné et pré-requis

Demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans une démarche visant une validation professionnelle dans le secteur de l'aide à des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap.

Le candidat réunit ces quatre conditions :

- être âgé de 16 ans au moins à la date d'entrée en formation ;
- avoir déposé son dossier d'inscription complet dans les délais prévus ;
- être déclaré admissible par la commission d'admission à l'issue des épreuves de sélection ;
- disposer à l'entrée en formation d'un dispositif de financement des coûts pédagogiques.

Notre démarche

- une pédagogie active et participative ;
- des mises en situation professionnelle et des analyses de pratiques ;
- un accompagnement et un suivi individualisés.

En savoir plus

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Secteur médico-social :

- Accompagnant éducatif et social (toutes spécialités).
- Assistant(e) de soins en établissement ou service médico-social.
- Intervenant(e) en structure d'hébergement (EHPAD, foyers de vie, MAS, IME).

Secteur sanitaire :

- Aide au patient en milieu hospitalier (services de soins, SSR).
- Équipe mobile d'accompagnement.

Secteur social et éducatif :

- Intervenant(e) en structure d'accueil, centre d'hébergement, services d'accompagnement à domicile.
- Éducateur(trice) de la vie quotidienne.

Il est possible de valider un ou des blocs de compétences. Nous consulter.

Il existe des équivalences et passerelles avec d'autres certifications. Nous consulter.

En reprenant un parcours de formation complémentaire, l'AES peut envisager différentes perspectives :

- évolution vers d'autres métiers du social et du médico-social comme moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale ;
- évolution vers des métiers de la santé et du para médical : aide-soignant, auxiliaire de puériculture ;
- évolution vers des fonctions de coordination ou de responsable d'équipe.

Taux d'insertion en emploi : à retrouver sur InserJeunes

Certification

- Code RNCP : 36004
- Libellé : DE Accompagnant éducatif et social
- Certificateur : Ministère chargé de la solidarité
- Date d'enregistrement de la certification : 04/11/2021

Evaluation

Chaque domaine de compétences est évalué séparément :

- en centre de formation lors d'épreuves écrites et/ou orales devant un groupe d'examinateurs ;
- sur le terrain de stage, pour la validation des compétences, réalisée par le référent professionnel.

Pourquoi choisir IFP Atlantique ?

En 2025 :

- 28 candidats présentés àl'examen
- 96,43 % de réussite
- 3,57 % de validation partielle (1 candidat)
- Taux de satisfaction générale : 96 %

Apprentissage :

- 7 apprentis inscrits
- 4 apprentis présentés à l'examen
- 75 % de réussite
- 25 % de validation partielle (1 apprenti)
- 42,86 % d'abandon (3 apprentis ont abandonné la formation) 42,86 % de rupture de contrat (correspond au 3 abandons)
- 100 % des apprentis sont en emploi
- 0 % de poursuite d'étude

FORMATION INITIALE

Durée : Formation en alternance avec : 567h de formation théorique en centre + 840h de stages pratiques

Tarif : Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des parcours, du statut du candidat ainsi que des éventuelles prises en charge par des financeurs. Nous contacter pour élaborer le dossier financier. Pour information, le coût d'un parcours complet s'élève à 7257,60 € (Nombre de places limité pour les financements région)

Niort

Date(s) :

- Du 2 novembre 2027 au 12 octobre 2028

Périgny

Date(s) :

- Du 2 novembre 2027 au 12 octobre 2028

Inter

Durée : Formation Continue, dont apprentissage - Formation en alternance avec : 567h de formation théorique en centre + 840h (au minimum) de périodes d'application en entreprise

Tarif : Le tarif est établi individuellement, et tient compte de l'individualisation des parcours, du statut du candidat ainsi que des éventuelles prises en charge par des financeurs. Nous contacter pour élaborer le dossier financier. Pour information, le coût d'un parcours complet s'élève à 7257,60 € (Nombre de places limité pour les financements région)

Niort

Date(s) :

Formation Continue, dont apprentissage (11 mois) :
- Du 31 mai 2027 au 10 octobre 2028

Formation Continue, dont apprentissage (18 mois) :
- Du 2 novembre 2027 au 20 mars 2029

Périgny

Date(s) :

Formation Continue, dont apprentissage (11 mois) :
- Du 31 mai 2027 au 10 octobre 2028

Formation Continue, dont apprentissage (18 mois) :
- Du 2 novembre 2027 au 20 mars 2029

Demande de contact
Pré-inscription

Dernière modification le 23 novembre 2026 à 14h15

IFP ATLANTIQUE
Rond-Point de la République, 17 180 PERIGNY
05 46 50 52 80
contact@ifpatlantique.fr